

Autour du Boulevard Nature : Rouillon, le circuit des vignes

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM



Randonnée n°35922204

Durée :	2h25	Difficulté :	Facile
Distance :	7,69 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	65 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	65 m	Commune :	Rouillon (72700)
Point haut :	107 m		
Point bas :	61 m		



Description

(D) Longer le complexe sportif. Laisser le chemin à gauche. Passer devant la maison de retraite. Au rond-point, laisser la rue puis le chemin de la Hallonnière à gauche.

(1) S'engager dans le sentier en bordure du pré qui conduit aux bassins de rétention. Tourner à gauche et longer les bassins jusqu'à la route de la Vove. Tourner à droite. Suivre cette route sur 300m.

(2) Prendre une entrée dans la haie à droite. Au croisement à l'orée du bois, tourner à droite pour y pénétrer. Longer le profond fossé et remonter à gauche jusqu'à la bifurcation. Suivre le chemin à droite. Peu avant la ferme de l'Epine, tourner à gauche, traverser l'allée qui conduit à la ferme et s'engager à droite sur le sentier en bordure de champ puis sur le chemin de l'Epine.

(3) Traverser la route (prudence !). Prendre le chemin en face sur 300 m. Tourner à gauche. Après 100 m tourner à droite et suivre le chemin des Petites Rigaudières. Après les habitations, laisser le chemin à gauche. Continuer jusqu'à la route de la Chouanas, emprunter cette route à droite. Après 250m, tourner à droite et prendre chemin des Gouachères. Au lieu-dit « Les vignes », s'engager dans le pré à droite, passer la chicane et descendre le chemin creux. En bas, tourner à droite.

(4) Passer les deux chicanes et suivre le sentier privé en bordure des prés. Le parcours serpente à mi-coteau puis descend vers un ruisseau. Le franchir sur la passerelle et prendre à droite pour rejoindre la route. Tourner à droite et emprunter cette route sur 300m. Laisser le chemin des Fureteries à droite et prendre aussitôt après la route de Loulay à droite sur 100m.

(5) Monter les marches à gauche et emprunter le sentier privé en lisière de bois qui débouche près de la ferme des Vaugeonnières. Continuer jusqu'à la route. Prendre à gauche au rond-point pour rejoindre le parking.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/35922204>

En savoir plus :

Points de passages

(D/A) Départ au complexe sportif rue des Charmes

N 48.0076° / E 0.138128° - alt. 101 m - km 0

1 Sentier en bordure de route
N 48.007306° / E 0.143774° - alt. 98 m - km 0.47

2 Entrée dans la haie
N 48.011601° / E 0.149414° - alt. 106 m - km 1.82

3 Traverser la route
N 48.004181° / E 0.155292° - alt. 101 m - km 3.33

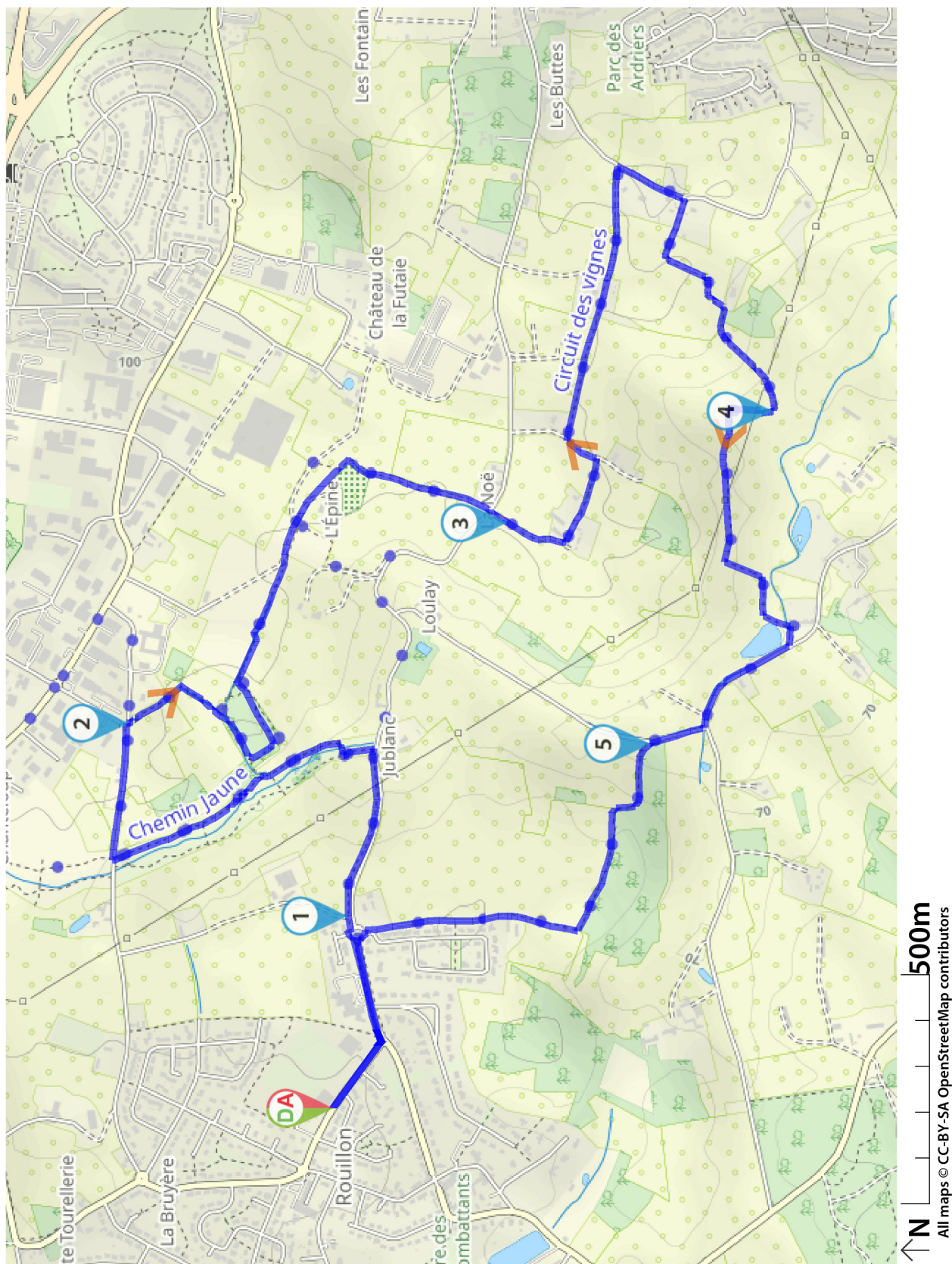
4 Deux chicanes
N 47.998973° / E 0.158568° - alt. 63 m - km 5.1

5 Monter les marches
N 48.00138° / E 0.148825° - alt. 66 m - km 6.22

(A) D/A Arrivée au complexe sportif rue des Charmes

N 48.007605° / E 0.138128° - alt. 101 m - km 7.69

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

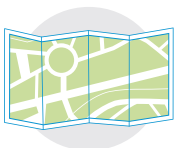
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



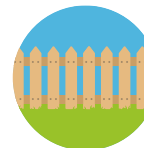
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.